

Environnement. Fort de son expérience personnelle, Robert Gilli milite pour le chauffage au bois, une solution écologique à plus d'un titre.

Chauffage au bois : la preuve par l'exemple

■ En tout et pour tout, ils seraient trois sur les Bouches-du-Rhône. Trois particuliers qui ont fait le choix d'équiper leurs maisons avec des « chaudières bois plaquette ». L'un d'entre eux, Robert Gilli, habite Aubagne, aux Solans précisément. Sapeur forestier de métier, il a installé sa chaudière en mars dernier. Par « souci économique », mais aussi, voire surtout, par « conviction écologique ». De son statut de précurseur, il ne tire aucune fierté, juste l'envie de servir d'exemple. « Je veux montrer que ça rien d'exceptionnel, et que n'importe qui, ou presque, peut installer chez soi une chaudière à bois » explique-t-il.

Le déclic, lui l'a eu il y a maintenant trois ans, en se rendant à la déchetterie. « J'ai rencontré sur place un élagueur qui venait se débarrasser de ses chutes. Il m'a dit qu'il était obligé de payer pour jeter son bois. J'ai trouvé ça tout bonnement hallucinant » raconte Robert Gilli. Déjà adepte du chauffage au bois - il utilisait jusque-là un vieux poêle traditionnel -, il se renseigne alors sur les chaudières semi-automatiques qui viennent de faire leur apparition sur le marché grand public. Equipées d'un silo de stockage et alimentées par une vis sans fin, elles dispensent leurs utilisateurs de la corvée de l'approvisionnement.

Un investissement amorti en huit ans

« Ces modèles sont compatibles avec les réseaux radiateur et eau chaude classiques. Il suffit juste de les installer en lieu et place



Robert Gilli, devant sa chaudière et le silo qui l'alimente en déchets de bois.

d'une chaudière à fuel ou à gaz et de les raccorder aux réseaux existants » indique Robert Gilli. En l'occurrence, l'opération lui a coûté 12 000 euros, pose comprise. Un investissement qui donne droit à un crédit d'impôt de 50% sur l'achat du matériel, et qui, selon ses propres calculs, devait être amorti en un peu plus de huit ans. Voire moins si les prix du pétrole et du gaz continuent de grimper. « Aujourd'hui, le carburant bois est déjà trois fois moins cher que le fuel » signale-t-il à ce propos.

Au-delà de l'argument finan-

cier, le sapeur forestier aubagnais insiste également sur les dimensions écologique et économique du chauffage au bois, notamment dans notre région. « Fautes de débouchés, les massifs forestiers sont peu ou pas entretenus », explique-t-il. En PACA, chaque hectare de forêt produit ainsi environ 4 mètres cube de bois par an, qui ne sont pas valorisés.

« Pourtant, poursuit Robert Gilli, les essences méditerranéennes, comme le Pin d'Alep, ont un excellent pouvoir calorifique. En outre, elles ne se décomposent pas et ne fermentent pas lors de

leur stockage » détaille-il avant de conclure qu'il « n'y a pas meilleur carburant que les résineux ». Sauf qu'en l'absence de débouchés, la filière tarde à se mettre en place. « Si on était plus nombreux à se chauffer au bois, on pourrait faire travailler du monde dans la vallée de l'Huveaune, et la forêt s'en porterait mieux » observe Robert Gilli.

GEOFFREY DIRAT

▲ Plus d'infos sur le chauffage au bois en contactant l'Espace Info Energie du Pays d'Aubagne au 04.42.03.88.16 (du lundi au mercredi de 14h à 18h).